

Exploiter une base documentaire sur Internet : des pistes pour un travail interdisciplinaire du primaire au lycée tenant compte des objectifs en information-documentation

En cette année 2008 où est célébré le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, il est vivement conseillé de consulter sur Internet le site *Droits partagés* (<http://www.droitspartages.net>). Celui-ci constitue une base de données donnant accès à des documents primaires multimédias (textes, images, sons) et un outil pour la formation du citoyen de demain. Les séquences pédagogiques en ligne interrogent, dans des approches différentes, les droits de l'Enfant. Certaines mettent en lumière la pérennité de situations au-delà des frontières.

Le site présente plusieurs intérêts car il permet :

- un accès à des documents de nature différente (textes de lois, documentaires, témoignages, extraits littéraires, documents iconographiques, enregistrements sonores)
- une entrée « jeune public » sélectionnant les réponses en fonction de la difficulté des documents
- une recherche par mots-clés et par thèmes, notions essentielles dans la recherche documentaire informatisée
- une recherche par périodes historiques
- un travail interdisciplinaire (français / histoire / éducation civique / ECJS / arts plastiques / documentation)
- une validation de compétences du B2i (notamment du domaine 4 : s'informer, se documenter)
- l'acquisition de compétences du socle commun
- un espace dédié aux enseignants fournissant des pistes de travail et des fiches pédagogiques.

Si, comme les membres de l'association, vous pensez que le site *Droits partagés* est un espace de liberté et d'éducation à la citoyenneté, qui doit exister, vous pouvez le faire vivre en :

- utilisant les fiches pédagogiques déjà en ligne
- proposant des fiches pédagogiques
- suggérant de nouveaux documents
- participant aux futurs débats sur le site
- faisant connaître le site aux collègues professeurs-documentalistes et de disciplines
- participant (et invitant à participer) aux « Portes-ouvertes » prévues en mars 2009, où vous rencontrerez les contributeurs du site et des collègues qui vous feront part de leurs usages pédagogiques.
- adhérant à l'association :

Association *Droits partagés*. 40 rue Corvisart. 75013 Paris
association@droitspartages.org

www.droitspartages.net